

Désignation de l'entreprise <u>GOOD FOOD</u>				Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise <u>4 AVENUE DE VERDUN 93230 ROMAINVILLE</u>						
SIRET	5   1   1   6   7   7   7   2   6   0   0   0   1   6					
Durée de l'exercice en nombre de mois *	<u>1   2</u>	Durée de l'exercice précédent *	<u>1   2</u>			
				Exercice N clos le <u>13   1   2   2   0   1   8</u>		
<b>ACTIF</b>		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012			
	{ Fonds commercial * Autres *	014	585	585		
	Immobilisations corporelles *	028	20 932	16 766		
	Immobilisations financières * (1)	040	7 200	7 200		
	Total I (5)	044	28 717	11 366		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		Marchandises *	060	062		
		Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	905	905	
		{ Autres * (3)	072	7 679	7 679	
		Valeurs mobilières de placement	080	082		
		Disponibilités	084	16 028	16 028	
		Charges constatées d'avance *	092	094		
		Total II	096	24 612	24 612	
	Total général (I + II)	110	53 329	112	17 351	35 978
<b>PASSIF</b>				Exercice N 1	NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	8 000	
	Écarts de réévaluation			124		
	Réserve légale			126	800	
	Réserves réglementées *			130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	)	132		
	Report à nouveau			134	723	
	Résultat de l'exercice			136	3 544	
	Provisions réglementées			140		
	Total I	142		13 067		
	Provisions pour risques et charges			Total II	154	
DETTE (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	16 176	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	1 155	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....	169	)	172	5 580	
	Produits constatés d'avance			174		
	Total III	176		22 911		
	Total général (I + II + III)	180		35 978		
RENOVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	6 015	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2)

## COMpte DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 *septies*  
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise GOOD FOOD

Néant **A – RÉSULTAT COMPTABLE**Formulaire déposé  
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le  
13 11 22 01 8  
1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *						210	
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	{	209 215 217	214	85 546
	Services *						218	
	Production stockée *	( Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production )					222	
	Production immobilisée *						224	
	Subventions d'exploitations reçues						226	
	Autres produits						230	54
				Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	85 600
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stocks (marchandises) *						236	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	33 281
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	
	Autres charges externes * :	( dont crédit bail : – mobilier : ..... 6 178 ..... – immobilier : ..... )					242	25 889
	Impôts, taxes et versements assimilés	( dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	825	)		244	825
	Rémunérations du personnel *						250	14 291
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	5 185
	Dotations aux amortissements *						254	104
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		)		262	29
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
			Total des charges d'exploitation (II)				264	79 604

## 1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)

Produits financiers	(III)	280		Charges financières	(V)	294	490
Produits exceptionnels	(IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	347 348		)	300	1 157
Impôt sur les bénéfices *	(VII)					306	804

## 2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)

<b>B – RÉSULTAT FISCAL</b>	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	3 544	314
Réintégriations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles		318	
	Provisions non déductibles *		322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	804
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écart de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	( ( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	) 251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987

Déductions	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		342
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)	990		
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)			992		
Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit			346		350
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655		147
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	5 358	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
	Déficits antérieurs reportables * .....		dont imputés sur le résultat :			360
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	5 358	372

## **REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES**

GOOD FOOD

DGFIP N°2033-B-SD 2019

Extension

Formulaire obligatoire (article 302 <i>septies</i> A bis du Code général des impôts)											Néant <input type="checkbox"/> *		
Désignation de l'entreprise : GOOD FOOD													
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *			
ACTIF IMMOBILISÉ									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
		Autres	410	585	412		414		416	585			
	Terrains		420		422		424		426				
	Constructions		430		432		434		436				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		440	16 662	442	690	444		446	17 352			
	Installations générales, agencements divers		450		452	2 580	454		456	2 580			
	Matériel de transport		460		462		464		466				
Autres immobilisations corporelles			470		472	1 000	474		476	1 000			
Immobilisations financières			480	7 200	482		484		486	7 200			
TOTAL			490	24 447	492	4 270	494		496	28 717			
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles		500	585	502		504		506	585			
	Terrains		510		512		514		516				
	Constructions		520		522		524		526				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		530	16 662	532	33	534		536	16 695			
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542	22	544		546	22			
	Matériel de transport		550		552		554		556				
	Autres immobilisations corporelles		560		562	48	564		566	48			
TOTAL			570	17 247	572	104	574		576	17 351			
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5								
	6	7	8	9	10								
Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values								
					Court terme * ⑤	Long terme							
1						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
	Plus-values taxable à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594		595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 <i>terdecies</i> )											591		
TOTAL						596	585	597		599			

(4)

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -  
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

		GOOD FOOD				Néant <input type="checkbox"/> *	
Désignation de l'entreprise :							
I	<b>RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>						
<b>A NATURE DES PROVISIONS</b>		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607		
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636		
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646		
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666		
TOTAL		680	682	684	686		
<b>B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>		<b>C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b> (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
Dotations		Reprises					
Immobil. incorporelles	700	705					
Terrains	710	715					
Constructions	720	725					
Inst. techniques mat. et outillage	730	735					
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745					
Matériel de transport	750	755					
Autres immobilisations corporelles	760	765					
TOTAL	770	775					
				TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780	
II	<b>DÉFICITS REPORTABLES</b>			III	<b>DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C</b>		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995			
Déficits imputés	983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996			
Déficits reportables	984						
Déficits de l'exercice	960						
Total des déficits restant à reporter	970						
IV	<b>DIVERS</b>						
Primes et cotisations complémentaires facultatives					381		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *					380		
N° du centre de gestion agréé					388		
Montant de la TVA collectée					374	8 536	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)					378	6 920	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant					399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise: GOOD FOOD		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le: ..01./.01./2018. et clos le: .....31./12./2018		Données en nombre de mois 1 2
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>		
Effectif moyen du personnel * :		376
	Dont apprentis	657
	Dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>		
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105
		<b>TOTAL 1</b> 106
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143
Subventions d'exploitation reçues		113
Variation positive des stocks		111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153
		<b>TOTAL 2</b> 144
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée<sup>(1)</sup></b>		
Achats		121
Variation négative des stocks		145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150
		<b>TOTAL 3</b> 152
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>		
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3) 137
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).		117
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>		
<b>Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD</b>		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022	Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026
Période de référence	024 / / / / 160 / / / /	
Date de cessation		/ / / /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant  \*

Exercice clos le

SIREN

5	1	1	6	7	7	7	2	6
---	---	---	---	---	---	---	---	---

Dénomination de l'entreprise

Adresse (voie)

Code postal

Ville

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance: Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance: Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant  \*

Exercice clos le

31122018

SIREN

5 1 1 6 7 7 7 2 6

Dénomination de l'entreprise

GOOD FOOD

Adresse (voie)

4 AVENUE DE VERDUN

Code postal

93230

Ville

ROMAINVILLE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays



Formulaire obligatoire  
(art 223 du Code général des impôts)

## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				<input type="checkbox"/>	

## A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société: GOOD FOOD 4 AVENUE DE VERDUN 93230 ROMAINVILLE	Adresse du siège social:
SIRET 5 1 1 6 7 7 7 2 6 0 0 0 1 6	Mél : sedire93@gmail.com
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					

SIRET

## B ACTIVITÉ

Activités exercées	Restauration de type rapide	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	-----------------------------	--

## C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	5 358	

## 2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%		
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)

## 3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art . 44 octies A	Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

## D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	
--	--

## F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinque C-I-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soucrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse N°

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinque C-I-2), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse N°

## G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé
---	-----	-----	--

**Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tél:	Tél:
OGA/OMGA   Viseur conventionné   (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 09052019 Lieu: ROMAINVILLE
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Qualité et nom du signataire: MOHAMED MEGHNINE
Signature:	

\* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3%). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

2019

*Formulaire obligatoire  
(art 223 du Code général des impôts)*

## ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

<b>H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS</b>												
Montant global brut des distributions <sup>(1)</sup>		payées par la société elle-même	<b>a</b>		payées par un établissement chargé du service des titres	<b>b</b>						
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) <sup>(2)</sup>								<b>c</b>				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								<b>d</b>				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <sup>(3)</sup>								<b>e</b>				
									<b>f</b>			
									<b>g</b>			
									<b>h</b>			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI <sup>(4)</sup>								<b>i</b>				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								<b>j</b>				
Montant des revenus répartis <sup>(5)</sup>								<b>Total (a à h)</b>				
<b>I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</b>												
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI):  * SARL, tous les associés;  * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.									
			1	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:						
						2	3	4	à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
									Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
<b>J DIVERS</b>												
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)												
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)												
<b>K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION</b>												
REMUNÉRATIONS			MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%									
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés <sup>(a)</sup>			MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice									
			MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice									
Retrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages <sup>(b)</sup>			MVLT réalisée au cours de l'exercice									
			MVLT restant à reporter									

Formulaire obligatoire (article 54 quater  
du Code général des impôts)

## RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2018 ou exerciceDésignation de l'entreprise GOOD FOOD

du \_\_\_\_\_

Adresse 4 AVENUE DE VERDUN 93230 ROMAINVILLE

au \_\_\_\_\_

**A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①**

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE	
1	MEGHNINE HADJ MOHAMMED RESPONSABLE	2 COURS DE LA REPUBLIQUE 93140	
2	RAHLI TAREK Vendeur	93240	
3	LE QUILLIEC NOLWENN Vendeuse	2 ESPLANADE FONTAINEBLEAU 93330 NEUILLY SUR MARNE	
4	BALTZER MAILYS SUZANNE GERMAINE SERVEUSE	CITE MARCEL CACHIN BAT K4 93230	
5			
6			
7			
8			
9			
10			

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		6	aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	
1 11 842				11 842				11 842
2 1 581				1 581				1 581
3 593				593				593
4 99				99				99
5								
6								
7								
8								
9								
10								
** 14 115				14 115				14 115

\*\* TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

**C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :**

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice . . 2018 . . (total col. 9 + total col. 10) ⑩	14 115	- de l'exercice . . 2018 . . ⑩	3 545
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	

Nom et qualité du signataire MOHAMED MEGHNINEÀ ROMAINVILLE, le 09052019

Signature,